

Les femmes et l'économie

L'économie est maintenant au cœur des enjeux de la campagne électorale de 2008. Il est impossible de dire, de façon claire et précise, quelles politiques économiques des partis seront les plus avantageuses pour les femmes. Les programmes économiques sont vastes et souvent difficiles à comprendre. Voici quelques politiques économiques qui peuvent avoir des répercussions sur vous et votre famille et certaines questions à prendre en considération avant d'accorder votre appui à un parti.

Les sommes investies dans les programmes sociaux profitent aux femmes

Grâce au financement adéquat des programmes sociaux, tels que la garde à l'enfance, le logement, l'éducation, les soins de santé et les organismes sans but lucratif, les femmes ne sont pas tenues d'assumer de façon disproportionnée le fardeau de ces services.

Les réductions d'impôt ne bénéficient pas aux femmes

Ce sont 38 % des femmes qui ne bénéficient pas des réductions d'impôt parce que leur revenu est tellement faible qu'elles ne paient tout simplement pas d'impôt. Un pourcentage beaucoup moins élevé de femmes que d'hommes est en mesure de tirer parti des réductions d'impôt, car celles qui paient des impôts gagnent tout de même beaucoup moins que les hommes. Le salaire moyen des femmes représente 62 % de celui des hommes (26 000 \$ par an en moyenne comparativement à 43 700 \$ pour les hommes). Plus des deux tiers des femmes font partie de la tranche de revenu la moins élevée. Les réductions d'impôt consenties récemment à cette tranche d'imposition ne représentent que 1,5 % de l'ensemble des réductions. Les prestations et crédits d'impôts remboursables sont plus avantageux pour les femmes que les crédits d'impôts non remboursables, car ils accordent un avantage pécuniaire au déclarant. Toutefois, ils ne donnent pas un rendement aussi avantageux qu'une politique saine d'investissement socialement responsable.

Partage du revenu

Le partage du revenu consiste à répartir le fardeau fiscal entre deux conjoints. Le conjoint ayant un revenu plus élevé (d'ordi-

naire les hommes) peut transférer une partie de son fardeau fiscal au conjoint ayant un revenu plus faible (d'ordinaire les femmes). Il s'agit d'une mesure très coûteuse - elle représente une perte de recettes fiscales d'environ cinq milliards de dollars par an dans le cas du plein partage du revenu - et ne procure aucun avantage aux personnes seules (y compris les familles monoparentales), aux couples qui font partie de la même tranche d'imposition ou aux couples dont le revenu est si peu élevé que leur fardeau fiscal est faible. Cette mesure est surtout avantageuse pour les salariés à revenu élevé. Les importantes économies d'impôts découlant du partage du revenu peuvent en fait dissuader les femmes de travailler à l'extérieur du foyer. Dans certains cas, le revenu familial net est plus élevé si la femme effectue un travail non rémunéré à la maison que si elle a un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer.

L'impôt uniforme et les femmes

Le Canada a un système d'impôt progressif sur le revenu - plus on gagne d'argent, plus on paie d'impôt, et moins on gagne d'argent, moins on paie d'impôt. Le système d'impôt progressif est plus équitable que l'impôt uniforme. L'impôt uniforme (p. ex. TPS, TVP, TVH, taxe sur l'essence, taxe sur les émissions carboniques) reste le même, peu importe le niveau de revenu. Ainsi, l'impôt uniforme oblige les personnes à faible revenu à payer un pourcentage plus élevé de leur revenu en impôts. Puisque la majorité des personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada sont des femmes et leurs enfants, l'impôt uniforme désavantage les femmes de façon disproportionnée.

Le régime d'assurance-emploi

Seulement une femme sans emploi sur trois reçoit des prestations d'assurance-emploi. Bien qu'elles cotisent au régime d'assurance-emploi, la majorité des femmes ne sont pas admissibles à des prestations. Et même lorsqu'elles y sont admissibles, la plupart ne peuvent pas se permettre d'avoir recours à l'assurance-emploi : 70 % des travailleurs à temps partiel et près des deux tiers des travailleurs touchant le salaire minimum au Canada sont des femmes. Puisqu'elles vivent déjà sous le seuil de la pauvreté, de nombreuses femmes ne peuvent pas se permettre de ne toucher que 55 % de leur salaire, même sur une très courte période.

* Cette analyse repose sur des données publiques disponibles au 10 septembre 2008.

- Q.** Que compte faire votre parti pour s'attaquer au problème de l'inégalité des revenus et de la féminisation accrue de la pauvreté?
- Q.** Que compte faire votre parti pour que sa politique fiscale ne désavantage pas les femmes de façon disproportionnée?
- Q.** Que compte faire votre parti pour rehausser les prestations d'assurance-emploi et l'accès des femmes au régime d'assurance-emploi?